

## R A P P O R T .

Le comité spécial permanent des comptes publics a l'honneur de présenter, pour second rapport, un résumé des dépositions reçues au sujet du "chemin Dawson," avec la déposition complète et les lettres de M. Dawson.

Le tout respectueusement soumis

JAMES YOUNG,  
*Président.*

SALLE DE COMITÉ,  
Vendredi le 22 mai 1874.

### RÉSUMÉ DES DÉPOSITIONS REÇUES PAR LE SOUS-COMITÉ.

Les dépositions reçues devant le sous-comité nommé pour s'enquérir des opérations sur le chemin Dawson, font voir que :—

1o. La première évaluation du coût du chemin, de Fort-Garry à Fort-William, était de \$250,000.

La dépense totale, d'après l'état soumis au comité, (voir annexe " F," p. 10,) a été de \$1,291,887 82, dont \$738,812.97 pour construction, outillage, bâtiments, etc., et \$196,074.85 pour frais de transport. Chaque mille de chemin carrossable (sans tenir compte du trajet par eau,) a coûté près de \$2,700; mais M. Dawson prétend que le chemin, l'outillage et les bâtiments sont établis sur une échelle plus considérable et de meilleure qualité que dans l'évaluation primitive.

2o. Que la section de Fort-Garry a été commencée, sous la direction de M. Snow, dans l'automne de 1868. Lors de l'insurrection de 1869, la population arrêta les travaux et s'empara de \$20,060 de provisions qui restaient à l'époque. Ces provisions étaient emmagasinées à la Pointe du-Chêne. Agissant d'après la proclamation du général Woolseley, commandant de l'expédition de 1870, la Compagnie de la Baie d'Hudson, commença à compléter cette partie du chemin pour le passage des troupes. Elle engagea les services de l'honorable James McKay comme intendant, et de M. W. P. Lonsdale comme assistant, et l'on recommença l'ouvrage de construction dans le mois de juillet de cette année;

3o. M. Dawson, qui quelque temps après arriva dans le territoire, confirma l'engagement de M. McKay et de M. Lonsdale, et les travaux furent continués d'après les instructions données par le département des Travaux Publics, à Ottawa, la Compagnie de la Baie d'Hudson agissant comme payeur en continuant d'exercer une surintendance active dans la poursuite des travaux;

4o. Il fut convenu que la Compagnie de la Baie d'Hudson recevrait dix pour cent de tous les paiements faits par elle, et de toutes les avances de leur magasin, pour remplacer toutes commissions, intérêts ou frais. Les travaux continuèrent activement pendant l'été de 1870, mais il devint évident que ce système d'administration, dans la construction et dans les paiements, était, tout au moins, défectueux. Les travaux étaient en partie faits à la journée et en partie à contrats donnés par M.M. McKay et Lonsdale. Il ne paraît pas qu'on ait tenu de livres spéciaux à cet effet; les paiements se faisaient généralement par des ordres sur la Compagnie de la Baie d'Hudson, pour des montants non-détaillés, aucun bordereau de paie n'étant fait, ou aucuns reçus exigés des travailleurs pour les paiements qui leur étaient faits.

5o. Des provisions de différentes sortes furent achetées en quantité de la Compagnie de la Baie d'Hudson, et il appert que le surintendant M. McKay a fourni des provisions de son propre magasin au montant de \$1,704, pour lequel montant nous trouvons les documents accusant réception de paiement d'autant.